

**TITRE :** Modification du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques  
(PACC 2013-2020)

---

La présente modification du PACC 2013-2020 vise à assurer la poursuite de la mise en œuvre des annonces du Budget 2019-2020, en précisant les modalités d'intégration des nouvelles mesures concernant l'accompagnement des grands émetteurs industriels dans leur transition énergétique.

En effet, lors du Budget 2019-2020, le gouvernement a annoncé des mesures s'inscrivant dans le PACC 2013-2020, dont une somme de 190 M\$ pour encourager les grandes entreprises industrielles à investir dans leur transition énergétique. Cette somme permettra de financer les mesures suivantes :

- 5 M\$ pour l'accompagnement des établissements assujettis au système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre (GES) par un Groupe d'intervention GES;
- 48 M\$ pour soutenir la décarbonisation du secteur industriel québécois (mesure transitoire);
- 81 M\$ pour financer des projets de grande envergure pouvant générer d'importantes réductions d'émissions de GES (Défi GES);
- 56 M\$ pour bonifier le nouveau volet du programme ÉcoPerformance et appuyer la réalisation de projets industriels de grande envergure permettant des réductions d'émissions de GES et qui ne répondent pas aux critères d'admissibilité actuels du programme.

Les mesures mises de l'avant par le gouvernement pour les grandes entreprises industrielles permettront notamment de simplifier l'accès aux programmes gouvernementaux, d'offrir un financement plus flexible pour des projets qui n'étaient pas couverts par les programmes jusqu'à présent, et d'inciter les entreprises à prioriser des investissements permettant de réduire les émissions de GES en les accompagnant dans l'identification de ces projets et en leur accordant un financement prévisible, conditionnellement à la réalisation de tels projets à l'intérieur d'une période donnée.

Par ailleurs, depuis le 18 septembre 2018, le gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral sont devenus signataires de l'Entente de financement du Fonds du leadership pour une économie à faibles émissions de carbone (FEFEC), laquelle orchestre notamment le versement de 208,28 M\$ au Québec pour cofinancer des mesures déjà prévues dans le PACC 2013-2020 et financées par le Fonds vert. Cette somme permettra d'augmenter et

d'optimiser les investissements dans des programmes et des projets qui favorisent une croissance propre et réduisent les émissions de GES, conformément au Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques. En vertu des articles 15.4 et 15.1 de la Loi sur le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (chapitre M-30.001), cette contribution fédérale doit être portée au crédit du Fonds vert.

Les programmes qui bénéficieront d'une bonification de leur budget par le FEFEC sont les suivants :

- 93,88 M\$ pour bonifier le Programme d'efficacité énergétique et de conversion vers des énergies moins émettrices de GES (ÉcoPerformance);
- 34,40 M\$ pour bonifier la conversion et l'efficacité énergétique dans les bâtiments commerciaux et institutionnels (ÉcoPerformance);
- 10 M\$ pour bonifier la réduction des émissions de GES en provenance des systèmes de réfrigération (OPTER) (ÉcoPerformance);
- 50 M\$ pour bonifier le programme Biomasse forestière résiduelle;
- 20 M\$ pour l'acquisition, l'implantation et la commercialisation d'équipements et de technologies permettant aux entreprises, dont les PME, de réduire leurs émissions de GES.

Par ces interventions portant sur la réduction des émissions de GES, le gouvernement vise la mise en œuvre des annonces du Budget 2019-2020. Ces ajustements au PACC 2013-2020 ont des implications sur les entreprises, les municipalités et la population en général, en offrant un soutien financier ou en répondant à des besoins de ces clientèles.

**Annexe 1 – Répartition du financement entre les priorités du Plan d'action 2013-2020  
sur les changements climatiques**

<b>PRIORITÉS</b>	<b>Budget 2013-2020 (M\$)</b>	<b>Modifications proposées Avril 2020</b>	<b>Budget 2013-2020 après modification (M\$)</b>	<b>Ministère/ organisme</b>
<b>PRÉPARER L'AVENIR - AMÉNAGER DURABLEMENT, INNOVER, MOBILISER ET MONTRER LA VOIE POUR RÉDUIRE NOS ÉMISSIONS DE GES ET S'ADAPTER</b>				
<b>AMÉNAGER – LES COLLECTIVITÉS QUÉBÉCOISES AU PREMIER PLAN</b>				
<b>1- Induire un aménagement durable du territoire dans une perspective de lutte contre les changements climatiques</b>	<b>5,39</b>		<b>5,39</b>	
1.1 Développement et diffusion d'outils d'aménagement destinés aux municipalités	4,64		4,64	MAMH
1.2 Intégrer l'adaptation aux changements climatiques dans les décisions relatives à l'aménagement du territoire et l'urbanisme	0,75		0,75	MAMH MSP
<b>2- Soutenir les municipalités et les collectivités dans leurs initiatives de réduction de GES, d'adaptation aux changements climatiques et d'aménagement durable du territoire</b>	<b>122,90</b>		<b>122,90</b>	
2.1 Programme Climat municipalités	45,98		45,98	MELCC
2.2 Programme d'aide financière pour la planification de milieux de vie durable	14,97		14,97	MAMH
2.3 Soutien à l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques à la planification municipale	13,95		13,95	MAMH MSP
2.4 Soutien aux municipalités dans la mise en place de systèmes de gestion des eaux de pluie	10,00		10,00	MAMH
2.5 Soutien à la réhabilitation de terrains contaminés – Programme ClimatSol-Plus (Volet 1)	30,00		30,00	MELCC
2.6 Soutien aux municipalités situées le long du Saint-Laurent confrontées à l'érosion côtière	8,00		8,00	MELCC
	<b>21,20</b>		<b>21,20</b>	
<b>3- Favoriser une gestion des risques qui minimise la vulnérabilité des collectivités</b>				
3.1 Systèmes de surveillance, de prévision, de suivi et d'alerte relatifs aux aléas pouvant s'accroître sous l'effet des changements climatiques	1,80		1,80	MSP
3.2 Soutien aux municipalités pour la réalisation de projets de prévention de sinistres	18,60		18,60	MSP
3.3 Accroissement de la résilience des systèmes et infrastructures essentiels face aux changements climatiques	0,80		0,80	MSP
<b>INNOVER – DÉVELOPPER LES CONNAISSANCES ET LES TECHNOLOGIES</b>				
<b>4- Soutenir l'innovation, la recherche, le développement, la démonstration et la commercialisation de technologies visant la réduction des émissions de GES</b>	<b>223,93</b>		<b>223,93</b>	
4.2 Travaux d'optimisation des initiatives de réduction des émissions de GES	6,70		6,70	MELCC, coll. TEQ et autres
4.4 Financement de projets de recherche industrielle en collaboration et de projets de recherche en innovation	23,00		23,00	MEI
4.5 Soutien aux regroupements de chercheurs et étudiants universitaires (FRQ)	3,50		3,50	MEI
4.6 Soutien à l'innovation technologique pour réduire les émissions de GES - programme Technoclimat	98,25		98,25	TEQ
4.7 Soutien à la recherche et à l'innovation en changements climatiques	15,00		15,00	MEI
4.8 Projets mobilisateurs et structurants	50,00		50,00	MEI
4.9 Appui à la précommercialisation- C3E	4,00		4,00	TEQ
4.10 Soutien à la recherche sur les technologies propres	2,98		2,98	MEI
4.11 Appui à la recherche concernant la capture du Carbone	15,00		15,00	MELCC
4.12 Écofuel	5,50		5,50	TEQ
	<b>16,41</b>		<b>16,41</b>	
<b>5- Poursuivre le développement des réseaux de surveillance climatologique</b>				
5.1 Surveillance et acquisition de connaissances sur le climat, la qualité de l'air et les précipitations	13,80		13,80	MELCC

**Annexe 1 – Répartition du financement entre les priorités du Plan d'action 2013-2020  
sur les changements climatiques**

<b>PRIORITÉS</b>	<b>Budget 2013-2020 (M\$)</b>	<b>Modifications proposées Avril 2020</b>	<b>Budget 2013-2020 après modification (M\$)</b>	<b>Ministère/ organisme</b>
5.2 Renforcer l'acquisition et le transfert de connaissances sur la dégradation du pergélisol en milieu nordique	2,61		2,61	MAMH MELCC
<b>6- Soutenir la recherche en adaptation</b>	<b>45,40</b>		<b>45,40</b>	
6.1 Soutien à Ouranos pour des projets en adaptation	12,00		12,00	MELCC
6.2 Appréciation des risques liés aux changements climatiques	10,00		10,00	MSP MTQ
6.3 Connaissances sur les risques naturels et solutions d'adaptation pour les infrastructures de transport	10,00		10,00	MTQ
6.4 Analyse de risques, surveillance et prévention pour les maladies infectieuses liées au climat	2,30		2,30	MFFP MSSS
6.5 Programmes de recherche ciblés en analyse des risques et vulnérabilités de santé liés aux changements climatiques	3,30		3,30	MSSS
6.6 Observatoire de suivi des adaptations en santé	3,00		3,00	MSSS
6.7 Impacts socio-économiques des changements climatiques	1,50		1,50	MELCC
6.8 Cartographie-synthèse des vulnérabilités du Québec arctique	1,80		1,80	MFFP
6.9 Simulation climatique - Centre pour l'étude et la simulation du climat à l'échelle régionale (ESCER)	1,50		1,50	MELCC
<b>MOBILISER – ENGAGER LA POPULATION ET LES PARTENAIRES DANS L'ACTION</b>				
<b>7- Diffuser les connaissances, les savoir-faire et les solutions en matière de réduction de GES et d'adaptation aux changements climatiques</b>	<b>13,60</b>		<b>13,60</b>	
7.1 Sensibilisation aux enjeux des changements climatiques et promotion des initiatives gouvernementales	10,08		10,08	MELCC
7.2 Élaboration de protocoles en matière de réduction des émissions de GES	1,52		1,52	MELCC
7.3 Diffusion des connaissances en adaptation	2,00		2,00	MELCC
<b>8- Mobiliser le Québec en soutenant des initiatives de la société civile et des communautés</b>	<b>47,75</b>		<b>47,75</b>	
8.1 Soutien aux initiatives de la société civile	10,05		10,05	MELCC
8.4 Partenariats structurants (continuité et nouveaux) en matière de lutte contre les changements climatiques - Action-Climat Québec	37,70		37,70	MELCC
<b>9- Faire rayonner le Québec au Canada et sur la scène internationale</b>	<b>39,76</b>		<b>39,76</b>	
9.1 Partenariats internationaux du Québec	2,16		2,16	MELCC
9.2 Appuyer des projets de coopération climatique	30,10		30,10	MELCC
9.3 Soutenir le financement climatique multilatéral	6,00		6,00	MRIF
9.4 Soutenir les pays francophones et l'action jeunesse	1,50		1,50	MRIF
<b>MONTRE LA VOIE - UN ÉTAT QUÉBÉCOIS ENGAGÉ ET EXEMPLAIRE</b>				
<b>10- Intégrer à l'administration publique la préoccupation des changements climatiques</b>	<b>3,61</b>		<b>3,61</b>	
10.1 Actualiser les processus d'autorisation et de contrôle et adapter les exigences environnementales en fonction du risque	3,00		3,00	MELCC
10.2 Intégration des changements climatiques dans l'administration publique	0,61		0,61	TEQ MELCC
<b>11- Favoriser la réduction de GES reliés aux opérations de l'administration publique</b>	<b>92,97</b>		<b>92,97</b>	
11.1 Bilan carbone de l'administration publique	0,23		0,23	TEQ MELCC
11.2 Navetage durable pour les employés de la fonction publique	1,93		1,93	MELCC
11.3 Normes et directives sur les bâtiments et les parcs de véhicules	0,21		0,21	TEQ MELCC
11.4 Empreinte carbone dans les achats publics	0,60		0,60	MELCC

**Annexe 1 – Répartition du financement entre les priorités du Plan d'action 2013-2020  
sur les changements climatiques**

<b>PRIORITÉS</b>	<b>Budget 2013-2020 (M\$)</b>	<b>Modifications proposées Avril 2020</b>	<b>Budget 2013-2020 après modification (M\$)</b>	<b>Ministère/ organisme</b>
11.5 Investissements en infrastructures écoresponsables	90,00		90,00	MEES
<b>RÉDUIRE NOS ÉMISSIONS DE GES DANS TOUS LES SECTEURS</b>				
<b>INSTAURER UN MARCHÉ DU CARBONE</b>				
<b>12- Envoyer un signal de prix du carbone en instaurant un système de plafonnement et l'échange de droits d'émission</b>	<b>12,69</b>		<b>12,69</b>	
12.1 Participation à la Western Climate Initiative (WCI inc.)	12,29		12,29	MELCC
12.2 Formations sur le marché du carbone	0,40		0,40	MELCC
<b>FAVORISER UNE MOBILITÉ DURABLE DES PERSONNES ET DES MARCHANDISES</b>				
<b>13- Promouvoir le transport collectif et alternatif en améliorant l'offre, en développant les infrastructures et en facilitant les choix durables</b>	<b>1641,73</b>		<b>1641,73</b>	
13.1 Programme d'aide gouvernementale à l'amélioration des services de transport en commun (PAGASTC)	117,13		117,13	MTQ
13.2 Programme d'aide gouvernementale au transport collectif des personnes (PAGTCP) (FORT)	481,20		481,20	MTQ
13.3 Programme d'aide gouvernementale au transport collectif régional	4,00		4,00	MTQ
13.4 Programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU) (FORT)	59,00		59,00	MTQ
13.5 Programme d'aide gouvernementale transitoire en matière de transport routier des personnes	1,93		1,93	MTQ
13.6 Programme de subventions à l'adaptation des taxis et des autocars interurbains pour le transport des personnes se déplaçant en fauteuil roulant	0,97		0,97	MTQ
13.7 Aide au développement du transport collectif et aux nouvelles mobilités (FORT)	965,60		965,60	MTQ
13.8 Émergence et implantation de technologies d'électrification des transports - transport collectif (FORT)	11,90		11,90	MTQ
<b>14- Verdir le parc automobile grâce à des véhicules plus écoénergétiques et mieux entretenus</b>	<b>796,56</b>		<b>796,56</b>	
14.1 Rabais à l'achat de véhicules électriques et de bornes de recharge – Programme Roulez vert	741,50		741,50	TEQ
14.2 Déploiement des véhicules électriques	28,04		28,04	TEQ MTQ
14.3 Communication et sensibilisation en lien avec l'électrification des transports	9,95		9,95	TEQ MTQ
14.4 Approche intégrée visant les véhicules légers	5,26		5,26	MELCC
14.6 Évaluation du potentiel des mesures écofiscales pour verdir le parc automobile	0,50		0,50	MELCC coll. TEQ et MTQ
14.7 PIEVAL	0,98		0,98	MELCC
14.10 Support à l'implantation de bornes de recharge le long des principaux axes routiers	2,50		2,50	MTQ
14.11 Programme de soutien à la réalisation de projets de démonstration de taxis électriques (FORT)	6,60		6,60	MTQ
14.12 Véhicules à émission zéro	1,23		1,23	MELCC
<b>15- Investir dans l'intermodalité et la logistique pour optimiser le transport des marchandises et des personnes</b>	<b>56,64</b>		<b>56,64</b>	
15.1 Programme visant la réduction des émissions de GES par le développement du transport intermodal (PREGTI)	52,00		52,00	MTQ
15.2 Optimiser la logistique du transport des marchandises	4,64		4,64	TEQ

**Annexe 1 – Répartition du financement entre les priorités du Plan d'action 2013-2020  
sur les changements climatiques**

<b>PRIORITÉS</b>	<b>Budget 2013-2020 (M\$)</b>	<b>Modifications proposées Avril 2020</b>	<b>Budget 2013-2020 après modification (M\$)</b>	<b>Ministère/ organisme</b>
<b>16- Améliorer l'efficacité des transports maritime, ferroviaire, aérien et hors route</b>	<b>51,45</b>		<b>51,45</b>	
16.1 Programme d'aide à l'amélioration de l'efficacité du transport maritime, aérien et ferroviaire en matière de réduction des émissions de GES (PETMAF)	51,45		51,45	MTQ
<b>17- Réduire l'empreinte environnementale du transport routier des marchandises</b>	<b>91,87</b>		<b>91,87</b>	
17.1 Programme d'aide à la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans le transport routier des marchandises – Écocamionnage	74,35		74,35	MTQ
17.2 Soutien à l'utilisation du gaz naturel pour le transport routier des marchandises	2,95		2,95	MERN
17.3 Gestion environnementale des parcs de véhicules routiers, incluant entretien et inspection	14,57		14,57	TEQ
17.4 Écoconduite pour les véhicules lourds				
<b>SOUTENIR LES ENTREPRISES QUÉBÉCOISES DANS LEUR TRANSITION VERS UNE ÉCONOMIE PLUS FAIBLE EN CARBONE</b>				
<b>18- Améliorer le bilan carbone et l'efficacité énergétique des entreprises québécoises</b>	<b>615,33</b>		<b>729,23</b>	
18.1 Programme d'efficacité énergétique et de conversion vers des énergies moins émettrices de GES	378,08	149,90	527,98	TEQ MERN
18.2 Acquisition, implantation et commercialisation d'équipements et de technologies permettant aux entreprises, dont les PME, de réduire leurs émissions de GES	47,25	20,00	67,25	MEI
18.3 Groupe d'intervention GES pour l'accompagnement du secteur industriel	190,00	-185,00	5,00	MEI, coll. MELCC- MFQ-TEQ-IQ
18.4 Mesure d'aide pour la décarbonisation du secteur industriel québécois		48,00	48,00	MELCC
18.5 Défi GES - appel à projets		81,00	81,00	MELCC
<b>FAVORISER L'ÉMERGENCE DE BÂTIMENTS DURABLES AU QUÉBEC</b>				
<b>19- Verdir les normes relatives aux bâtiments</b>	<b>32,57</b>		<b>32,57</b>	
19.1 Révision du Code de construction	5,26		5,26	TEQ RBQ
19.2 Stratégie du bâtiment durable	1,50		1,50	TEQ
19.3 Levées des barrières aux technologies, pratiques et énergies vertes	0,58		0,58	TEQ
19.4 Favoriser la construction de bâtiments à faible empreinte carbone	21,64		21,64	FRN-MFFP RBQ
19.5 Normes pour les bâtiments dans le Nord	3,10		3,10	TEQ
19.6 Cotation énergétique des bâtiments	0,49		0,49	TEQ
<b>20- Favoriser les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique dans les bâtiments résidentiels, commerciaux et institutionnels</b>	<b>482,19</b>		<b>516,59</b>	
20.1 Conversion et efficacité énergétique dans les bâtiments commerciaux et institutionnels (ÉcoPerformance)	79,68	34,40	114,08	TEQ
20.2 Conversion de systèmes de chauffage dans le secteur résidentiel (Chauffez vert)	65,80		65,80	TEQ
20.3 Programme d'aide à l'achat d'équipements liés à la fourniture d'électricité pour les habitations isolées	5,00		5,00	TEQ
20.4 Bannissement du mazout lourd dans les bâtiments commerciaux et institutionnels	0,09		0,09	TEQ
20.5 Aide à l'installation d'équipements solaires opérationnels (ÉcoPerformance)	0,92		0,92	TEQ
20.6 Rénovert	330,70		330,70	MFQ
<b>21- Réduire l'utilisation des halocarbures</b>	<b>21,18</b>		<b>31,18</b>	
21.1 Réduction des émissions de GES en provenance des systèmes de réfrigération (OPTER) (ÉcoPerformance)	20,44	10,00	30,44	TEQ
21.2 Réglementation sur les halocarbures	0,74		0,74	MELCC

**Annexe 1 – Répartition du financement entre les priorités du Plan d'action 2013-2020  
sur les changements climatiques**

<b>PRIORITÉS</b>	<b>Budget 2013-2020 (M\$)</b>	<b>Modifications proposées Avril 2020</b>	<b>Budget 2013-2020 après modification (M\$)</b>	<b>Ministère/ organisme</b>
<b>CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT D'UNE AGRICULTURE DURABLE</b>				
<b>22- Outiller les agriculteurs pour mieux gérer les émissions de GES des cultures et des élevages</b>	<b>8,01</b>		<b>8,01</b>	
22.1 Réduction des émissions de GES associées au lisier par recouvrement étanche des structures d'entreposage, captage et traitement du biogaz	1,27		1,27	MAPAQ
22.2 Projets visant à accentuer, chez les producteurs agricoles, l'adoption de technologies, de pratiques agricoles et de modes de production visant à réduire les émissions de GES et à s'adapter aux changements climatiques	3,25		3,25	MAPAQ
22.3 Réduire les émissions de GES associées à la fertilisation en révisant les grilles de fertilisation	3,49		3,49	MAPAQ
<b>ALLIER ENVIRONNEMENT ET ÉCONOMIE DANS LA GESTION DE NOS MATIÈRES RÉSIDUELLES</b>				
<b>23- Soutenir les réductions d'émissions de GES associées à la gestion des matières résiduelles</b>	<b>115,66</b>		<b>115,66</b>	
23.1 Programme visant la réduction, la récupération et le recyclage des matières organiques du secteur des industries, commerces et institutions (ICI)	10,00		10,00	MELCC
23.2 Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage	97,20		97,20	MELCC
23.3 Programme d'aide financière pour le compostage domestique et communautaire	7,00		7,00	MELCC
23.4 Étendre la responsabilité élargie du producteur aux appareils de réfrigération, congélation et climatisation	1,46		1,46	MELCC
<b>TIRER PROFIT DU POTENTIEL D'ÉNERGIE RENOUVELABLE ET DES FORÊTS POUR RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GES</b>				
<b>24- Favoriser l'émergence et le renforcement de la contribution du secteur de la forêt à la lutte contre les changements climatiques</b>	<b>131,50</b>		<b>181,50</b>	
24.1 Soutien au développement des bioénergies pour réduire les émissions de GES à court terme – Programme Biomasse forestière résiduelle	87,20	50,00	137,20	TEQ MERN
24.2 Chaire de recherche industrielle sur les biocarburants et les biocommodités	5,20		5,20	MERN
24.3 Soutien aux projets de démonstration de bioénergies	18,00		18,00	TEQ
24.4 Travaux sylvicoles additionnels pour séquestrer le carbone	16,10		16,10	MFFP
24.5 Développement de connaissances et d'outils pour maximiser la contribution du secteur forestier à la lutte contre les changements climatiques	5,00		5,00	MFFP coll. MELCC
<b>25- Améliorer l'efficacité énergétique d'appareils d'usage courant</b>	<b>0,50</b>		<b>0,50</b>	
25.1 Améliorer l'efficacité énergétique de certains appareils d'utilisation commune	0,50		0,50	TEQ
<b>RENFORCER LA RÉSILIENCE DE LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE AUX IMPACTS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES</b>				
<b>MAINTENIR LA SANTÉ DES INDIVIDUS ET DES COMMUNAUTÉS</b>				
<b>26- Prévenir et limiter les maladies, les blessures, la mortalité et les impacts psychosociaux</b>	<b>42,72</b>		<b>42,72</b>	
26.1 Lutte aux effets de la chaleur : développement des connaissances et renforcement des modes d'intervention (canicule et îlots de chaleur)	20,80		20,80	MSSS
26.2 Soutien à la stratégie québécoise de réduction des pollens dans une perspective de changements climatiques	2,10		2,10	MSSS
26.3 Réduction des impacts psychosociaux liés aux événements météorologiques extrêmes	2,50		2,50	MSSS
26.4 Politique de la qualité de l'air	17,32		17,32	MELCC

**Annexe 1 – Répartition du financement entre les priorités du Plan d'action 2013-2020  
sur les changements climatiques**

<b>PRIORITÉS</b>	<b>Budget 2013-2020 (M\$)</b>	<b>Modifications proposées Avril 2020</b>	<b>Budget 2013-2020 après modification (M\$)</b>	<b>Ministère/ organisme</b>
<b>PRÉSERVER LA PROSPÉRITÉ ÉCONOMIQUE</b>				
<b>27- Soutenir les acteurs économiques vulnérables</b>	<b>13,31</b>		<b>13,31</b>	
27.1 Adaptation de la surveillance phytosanitaire, du diagnostic des ennemis des cultures et des stratégies d'intervention en fonction des impacts des changements climatiques	2,87		2,87	MAPAQ
27.2 Soutien à l'adoption de bonnes pratiques agroforestières pour réduire les risques climatiques sur les sols agricoles	1,00		1,00	MAPAQ
27.3 Analyse des risques et vulnérabilités du secteur des mines	0,20		0,20	MERN
27.4 Développement de stratégies de conservation et de gestion de l'eau en milieu agricole	1,00		1,00	MAPAQ
27.5 Vulnérabilité des forêts et des activités forestières aux changements climatiques	4,50		4,50	FRN-MFFP
27.6 Accompagnement et soutien en prévention et après sinistre pour les entreprises et le soutien à la relance des activités économiques à la suite d'un sinistre en lien avec les changements climatiques	2,04		2,04	MEI
27.7 Impact des changements climatiques sur l'industrie touristique	1,70		1,70	MTO
<b>RENFORCER LA PÉRENNITÉ ET LA SÉCURITÉ DES BÂTIMENTS ET DES INFRASTRUCTURES</b>				
<b>28- Réviser les critères de conception et les modes de gestion et d'entretien des infrastructures</b>	<b>2,88</b>		<b>2,88</b>	
28.1 Efficacité et sécurité des systèmes de transport lors d'aléas naturels	0,18		0,18	MTQ
28.2 Adapter la gestion et les pratiques d'entretien en transport dans le Nord-du-Québec	2,70		2,70	MTQ
<b>CONSERVER LA BIODIVERSITÉ ET LES BÉNÉFICES OFFERTS PAR LES ÉCOSYSTÈMES</b>				
<b>29- Actualiser les outils d'évaluation, de protection et de gestion de la biodiversité et des écosystèmes</b>	<b>9,00</b>		<b>9,00</b>	
29.1 Protection et gestion de la biodiversité et des écosystèmes - Flore et écosystèmes	4,00		4,00	MELCC
29.2 Protection et gestion de la biodiversité et des écosystèmes - Faune et écosystèmes	5,00		5,00	MFFP
<b>30- Actualiser les connaissances et adapter les outils de gestion des ressources hydriques</b>	<b>21,40</b>		<b>21,40</b>	
30.1 Adapter la méthodologie de détermination des objectifs environnementaux de rejets (OER) au contexte des changements climatiques	0,20		0,20	MELCC
30.2 Consolidation des systèmes de suivi, de surveillance et de prévision hydrométriques et hydrologiques et adaptation de la gestion des barrages publics	12,20		12,20	MELCC
30.3 Adaptation de la gestion des eaux de surface et souterraines dans un contexte de changements climatiques: suivi et interventions	7,60		7,60	MELCC
30.4 Adaptation de la gestion des eaux pluviales à un contexte de changements climatiques	1,40		1,40	MELCC
<b>GARDER LE CAP – COORDINATION, SUIVI ET REDDITION DE COMPTES</b>				
<b>31- Coordination, suivi et reddition de comptes</b>	<b>77,76</b>		<b>77,76</b>	
31.1 Développement de politiques, d'expertise et des relations avec les partenaires en changements climatiques – Déclaration des GES et gestion du marché du carbone	52,30		52,30	MELCC
31.2 Dépenses associées à la gestion du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques et du volet changements climatiques du Fonds vert	19,46		19,46	MELCC
31.3 Fonctionnement du Conseil de gestion du Fonds vert	6,00		6,00	MELCC
<b>TOTAL</b>	<b>4857,84</b>	<b>208,30</b>	<b>5066,12</b>	